

Le Tiers Monde, la fin d'un acteur des relations internationales ?

Yannick Prost

On a répété à l'envi que le Tiers Monde n'existait plus, qu'il était devenu un ensemble trop complexe pour demeurer pertinent, et que la bipolarité avait formé des clivages qui démentaient la revendication de cet immense Sud non-aligné. Et pourtant, on ne pouvait se résoudre à abandonner ce concept, fourre-tout mais bien utile au fond. La fin de la guerre froide ne donna pas le coup de grâce : des caractéristiques communes – un faible niveau de vie par habitant, un tissu économique généralement dépendant de centres d'impulsion économique installés dans les régions développées, une place importante accordée à la tradition dans des sociétés gérant parfois difficilement le passage à la modernité, un système politique souvent insuffisamment démocratique – offraient encore un terrain de réflexion sur les conditions du développement économique dans le cadre de la mondialisation, mais aussi de leur place dans un système international nouveau, éclaté, où de nouvelles périphéries et marges *a priori* sans importances pour les États hégémoniques se reconstituaient et voyaient se reproduire conflits et drames humanitaires.

Les illusions tiers-mondistes ou socialisantes sont mortes entre l'échec des utopies et la décennie perdue des années 1980. L'effondrement d'États (Éthiopie, Somalie, Liberia dès la fin des années 1980), la faillite d'expériences significatives (industrialisation algérienne, modèles latino-américains, socialisme africain), l'idéologie néo-libérale, en plein triomphe, invitaient les nations économiquement en retard à accompagner leur nécessaire démocratisation d'une réforme économique radicale, afin de profiter de la mondialisation.

Malgré ce retournement du monde, le Tiers Monde semblait continuer à représenter un ensemble vague mais présent, plus ou moins informel mais non passif, s'appuyant sur la conscience altermondialiste d'une partie de l'opinion publique du Nord pour affirmer une position contestataire : tout d'abord, la démocratisation de sociétés doit trouver son prolongement dans celle de la communauté internationale, reprenant ainsi le vieux débat sur les rapports Nord-Sud, restés inégaux malgré la prépondérance des pays du Sud dans les institutions internationales. Ensuite, la multiplication des dysfonctionnements d'une économie mondialisée, les externalités négatives qu'elle produit sur des régions mal préparées ont suscité une violente critique des stratégies préconisées par les institutions financières internationales – et derrière elles les États-Unis –, celle-ci représentant peut-être l'épine dorsale d'une alliance internationale originale entre acteurs non étatiques et un ensemble hétérogène d'États de tailles et d'intérêts très divers. Ces tendances se sont-elles confirmées ces dernières années ? Le Tiers Monde peut-il encore se faire entendre, parvient-il à s'imposer sur l'agenda international, en s'appuyant sur ces coalitions prometteuses ? Rien n'est moins sûr.

La mondialisation affaiblit les chances d'un nouvel ordre économique négocié et universel

La revendication du Nouvel ordre économique international (1974) avait rassemblé la majorité des États de la communauté internationale. Il devait rééquilibrer les relations entre Nord et Sud et surtout permettre une meilleure redistribution des richesses. Comme toute utopie ne s'appuyant sur aucun moyen de contrainte, il était resté au stade de concept, celui de la transposition de l'égalité juridique des États souverains au domaine économique. Les structures et les mots d'ordre n'ont pas été abandonnés pour autant : le Mouvement des non-alignés, le groupe des 77ⁱ et la CNUCED ont poursuivi leur combat, mais leur voix se fait de moins en moins audible.

Le Tiers Monde survivait, même si la croissance avait déjà modifié les perceptions au début des années 1990 : pays à revenus intermédiaires et économies émergentes avaient fissuré l'ensemble. Des États semblaient en sortir : ils pesaient de plus en plus sur les marchés internationaux, ils concurrençaient les grands États développés, y compris parfois sur les questions politiques (sécurité collective : rôle de la Chine) ; toutefois, une partie importante de leur population demeurait dans la pauvreté, des pans entiers de la société échappaient à la modernité, affaiblissant la structure sociale et politique, remettant en cause l'idée que le développement était en marche. Pourtant, les économies émergentes se caractérisaient par l'utilisation des occasions offertes par la mondialisation, en acceptant une part importante des règles communes : ouverture des marchés, libéralisation, privatisations, investissements stratégiques dans l'éducation et les infrastructures. Ces États, tout en connaissant une croissance soutenue, continuaient de partager le discours contestataire du Sud. Mais ils devenaient de moins en moins crédibles, au fur et à mesure que leurs avantages comparatifs et leur insertion dans l'économie de réseau les faisaient prendre part à une autre logique. Leurs entreprises sont devenues des multinationales, participant à la stratégie globale des firmes : Infosys (Inde), CRVD (Brésil), Cnooc (compagnie pétrolière chinoise), par exempleⁱⁱ. Le discours s'est alors modifié ; depuis, leurs revendications portent sur les conditions de cette insertion, sur le respect des règles du libéralisme par leurs partenaires, et non pas sur leur remise en cause. Un environnement stable, un bon niveau d'éducation, des nœuds sur les axes de transports apparaissent désormais les atouts essentiels. Les Nouveaux pays industrialisés n'étaient plus des membres du Sud dans les années 1990, et un nouveau groupe semblait prendre le même chemin : Brésil, Mexique, Argentine, Turquie, Thaïlande, Chine, Malaisie, Inde, etc.

Le consensus de Washington, qui structurait les stratégies préconisées par de nombreux spécialistes (anglo-saxons) et les institutions financières internationales (IFI), n'a peut-être pas été le dogme que l'on a souvent décrit et violemment critiquéⁱⁱⁱ. Les enjeux politiques locaux, les intérêts des classes dirigeantes et la nature de systèmes clientélistes ont souvent représenté des obstacles redoutables à toute politique de développement. Toujours est-il que la critique et la réalité des échecs ont infléchi la pensée dans ce domaine, et un nouveau consensus se dessine. Il se concrétise depuis quelques années dans le nouveau cadre d'action des IFI : si la déréglementation demeure un point fort des préconisations, il est

désormais reconnu que d'autres facteurs jouent : culture d'entreprise, respect de la loi, sécurité et stabilité du pays. Cette dernière nécessite une meilleure cohésion sociale, et donc une réduction des inégalités, des dépenses publiques indispensables pour assurer les besoins primaires des couches défavorisées. La croissance repose de plus en plus sur le facteur humain et miser sur les bas coûts de main-d'œuvre ne suffit plus : l'Inde connaît déjà une pénurie de salariés qualifiés. Plus généralement, l'État de droit devient indispensable pour arbitrer les intérêts divergents, pour éviter les explosions sociales concluant la révélation de l'échec d'un modèle (Indonésie, Argentine, Venezuela, etc.), et pour fournir le cadre juridique suscitant la confiance des partenaires au sein de l'économie de réseau. Les IFI ont intégré au moins en partie cette dimension, surtout à partir de 1999-2000 (rapport *Combattre la pauvreté*, Banque mondiale, 2000). Les puissances émergentes elles-mêmes sont bien conscientes des enjeux : la Chine réalise que les troubles ruraux ou les conflits du travail pourraient fragiliser à terme sa croissance^{iv}.

Certes, de nombreux États du Tiers Monde refusent ce nouveau consensus, ne serait-ce que parce qu'il reprend, comme corollaire de la bonne gouvernance, le thème de la démocratisation perçu souvent comme intrusif, ou insultant pour de nombreuses nations à la recherche d'un difficile équilibre interne. Néanmoins, le nouvel agenda des institutions financières internationales et leur recul par rapport à l'hégémonie arrogante des années 1980-1990 tendent à éliminer un ennemi mobilisateur et commode.

La solidarité du Sud s'en trouve affaiblie. Cette solidarité, sur les sujets politiques, est souvent apparue comme étant un mythe, mais elle pouvait encore trouver une traduction dans le cadre du commerce international. C'est ainsi que cette mobilisation est durablement observée dans les négociations multilatérales, et plus particulièrement depuis le lancement du cycle du millénaire (1999). Dans l'ensemble, les pays accusent les pays du Nord de fermer leurs marchés, et notamment dans le domaine agricole.

Pourtant, alors que cette critique se poursuivait, il apparaissait clairement que l'unité du Sud ne pouvait guère durer. L'insertion dans l'économie de réseaux, et notamment pour profiter d'une partie des délocalisations opérées par les firmes du Nord, alimente la concurrence entre les pays du Sud. La fin des quotas sur l'importation des textiles dans les pays développés a révélé les ravages que pouvait causer... la fin du couple protectionnisme/accords préférentiels pour certains pays du Sud. Depuis 2005, dans le commerce du textile, la Chine a laminé ses concurrents. L'exemple du textile est significatif d'accords préférentiels qui permettaient à un groupe d'États ou de régions, de bénéficier d'un accès privilégié et, tout en leur donnant un avantage sur le reste des économies en développement, leur assurait au moins un créneau de croissance. Nombreux sont les États qui tentent de se prémunir de la compétition par le moyen d'accords bilatéraux, pour lesquels ils négocient dans un rapport de force défavorable. Le contentieux sur la banane communautaire, au terme duquel l'organe de règlement des différends (ORD) a condamné l'Union européenne pour avoir privilégié l'accès des produits des pays Asie-Caraïbes-Pacifique (ACP), montre que la logique de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) heurte celle des arrangements bilatéraux ; mais les tentatives d'organiser des espaces privilégiés de coopération sont une réponse du Nord à ces demandes de pays du Tiers Monde qui arrivent à la table de négociation en ordre dispersé. Moitié par intérêt, moitié par souci de stabiliser leur

périphérie menacée par l'effondrement, l'Europe (partenariat euro-méditerranéen, dit processus de Barcelone, 1995) et l'Amérique du Nord (ALENA, 1994) ont ouvert des zones de coopération et de libre-échange. Ailleurs, les pays en développement s'appuient sur les pays émergents les plus dynamiques : organisation d'une zone de libre-échange sur la façade pacifique de l'Asie, ou encore Mercosur tendant à embrasser l'Amérique du Sud.

Toutefois, les organisations régionales ne permettent pas de constituer un front uni, les passerelles entre elles sont lentes à émerger : une initiative comme le récent sommet latino-arabe^v (mai 2005) ne convainc guère, et tend plus vers la diplomatie de forum que vers un véritable lobbying sur l'Union européenne ou les États-Unis.

Alors que ces partenariats ou ces organisations se forment, les États les plus démunis et les plus « périphériques » seront oubliés, et donc encore plus hostiles à la physionomie du monde qui se dessine actuellement. À l'échelle de la nation même, la mondialisation tend à dissocier les régions dynamiques et gagnantes des régions en retard : campagnes du centre de la Chine contre façade maritime, Sudeste brésilien contre Nordeste, mégapole de Mexico contre États ruraux du Sud du Mexique, etc. À l'instar de la Guerre de sécession, où la divergence trop forte entre les intérêts économiques avait déchiré l'Union, les États du Sud doivent maintenir une difficile cohésion sociale qui suppose souvent un consensus entre ethnies et régions différentes. La guerre du Biafra avait – entre autres – éclaté pour le bénéfice de la manne pétrolière.

Quelques enjeux globaux maintiennent un Agenda Nord-Sud

Si l'accès des marchés de biens semble être le thème emblématique et pourtant trompeur de la mobilisation du Tiers Monde, d'autres sujets s'inscrivent dans une grille de lecture Nord-Sud.

L'aide publique au développement ne concerne qu'une partie des pays du Tiers Monde, mais la question de l'endettement est plus générale et elle se décline à deux niveaux. Tout d'abord, il s'agit d'apurer le passé pour ceux qui ne rembourseront jamais. Le remboursement de la dette souveraine des États les plus pauvres est en passe d'être réglé. L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), lancée lors du G7 de Lyon en juin 1996, a été complétée par les mesures décidées lors du G8 de Gleneagles (juillet 2005). 29 pays ont atteint le point de décision^{vi}, qui correspond à un allègement intérimaire et à la définition d'un calendrier d'effacement de la dette dans les 12-18 mois à venir. Une démarche unilatérale, même si elle répond à un consensus de l'opinion publique, écarte par définition le dialogue, sans intérêt puisque toutes les cartes sont dans les mains des créanciers. En revanche, il est urgent de réfléchir aux conditions à poser pour qu'un nouveau surendettement ne survienne.

Ensuite, l'endettement des États de taille importante, à revenu intermédiaire, continue de susciter des préoccupations. Il a augmenté de 10 points en moyenne en dix ans, atteignant l'équivalent de 70 % du PIB de ces pays. Après la série noire – Mexique (1994), crise asiatique (1997), Russie, Brésil (1998), Argentine (2001) –, il s'agit d'éviter les crises financières tout en facilitant l'accès au capital, denrée actuellement plus rare que le travail. La stabilité financière est une sorte de bien public mondial, pour lequel tous les pays en

développement doivent collaborer afin d'imposer leur point de vue aux pays qui possèdent le capital : refuser le diktat des institutions financières internationales, et partager le coût des crises – notamment en éliminant l'aléa moral bénéficiant aux investisseurs privés. La redéfinition de l'architecture financière internationale est un domaine essentiel de coopération mais aussi d'affrontement des points de vue pour le Sud ; la question se complique avec la titrisation de la dette, qui éparpille les interlocuteurs et rend difficile l'élaboration de solutions négociées. Le cas argentin montre assez bien les difficultés posées par la nouvelle configuration. Alors que sa croissance a repris sur un rythme soutenu, l'Argentine montre une mauvaise fois évidente à rembourser sa dette. Les actions judiciaires engagées par les personnes physiques et morales dans les pays du Nord se sont révélées souvent inefficaces, et le Fonds monétaire international (FMI) se trouve sans moyen de pression pour obliger l'Argentine à proposer un compromis honorable^{vii} : l'Argentine échappe aux conséquences de sa dette. Certains y verront une victoire des pays du Tiers Monde, mais elle suscite bien des interrogations sur la valeur des créances sur les États émergents en général, et à terme sur les possibilités de leur financement stable.

La participation à l'économie de la connaissance est un second enjeu mobilisateur. Cette participation présuppose des investissements considérables, mais aussi une définition des règles des échanges et des réseaux et de la propriété intellectuelle.

L'équipement en nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), essentiel, a pris un retard important durant la décennie précédente, et le fossé s'est creusé entre les pays du Sud et ceux du Nord. Seuls les pays à revenus intermédiaires émergents ont maintenu le même rythme de progression^{viii}. L'effort d'investissement devra donc être considérable durant l'actuelle décennie.

Mais plus que les infrastructures, c'est la maîtrise du réseau Internet qui devient une source de conflit : elle concerne directement la gouvernance mondiale et la place que doivent y prendre les pays en voie de développement (PED). La domination américaine, *via* les serveurs racines et ICANN^{ix}, est vivement contestée par de nombreux États, notamment la Chine, l'Iran et Cuba. L'enjeu est considérable tant pour l'économie des États-Unis, dont la croissance repose essentiellement sur les NTIC que pour les États refusant une hégémonie virtuellement dévastatrice pour leur sécurité. Les deux premiers sommets mondiaux de la société de l'information (Genève en 2003, Tunis en 2005) ont vu les revendications du Sud déboucher sur un projet de coopération et de gestion multilatérale des infrastructures d'Internet. Au-delà, la « fragmentation » du réseau en espaces non compatibles et simplement interconnectés représente un danger : mais certains États, notamment parmi les régimes autoritaires du Sud, auraient intérêt à l'apparition d'une telle faille qui leur permettrait de mieux contrôler les flux et, *in fine*, la liberté d'expression. Le filtrage des ressources par Google à la demande de Beijing montre que les puissances émergentes peuvent s'engager dans la mondialisation avec un esprit bien différent^x de celui qui a présidé à l'essor d'Internet.

La propriété intellectuelle est le troisième aspect des relations Nord-Sud influant sur la définition de l'économie de la connaissance. Le nouveau capitalisme repose sur une prépondérance du capital immatériel, avec des investissements initiaux très lourds et un rendement unitaire négligeable. Une rente de situation semble alors nécessaire pour que les entreprises puissent être bénéficiaires. La protection de la propriété intellectuelle est un des

sujets des Accords sur les aspects du droit de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC, 1995). Ces accords prévoient une flexibilité en faveur des PED, afin qu'ils puissent accéder aux nouvelles technologies, mais l'interprétation et le champ restent des sujets de négociation : l'accord sur les médicaments génériques (2003) a été conclu après une polémique passionnée ; plus généralement, les règles de l'ADPIC permettent de déroger au droit de la propriété intellectuelle pour protéger la santé publique (déclaration de Doha, 2001). Mais où sera tracée la ligne de partage entre l'indispensable concession pour que les PED obtiennent certains produits et technologies nécessaires à la sortie de la pauvreté et du sous-développement, et l'attitude du passager clandestin volant l'effort de recherche et développement, voire le pillage du capital des économies développées par la contrefaçon ?

Enfin, les pays du Sud partagent les mêmes préoccupations face à une question sociale encore explosive : alors que la force d'inertie de la révolution démographique, couplée à l'exode rural, jette une main-d'œuvre considérable sur le marché de travail urbain, menaçant la cohésion sociale en l'absence de système de protection et de compensation adéquat, l'ouverture rapide des marchés demandée par l'OMC risque d'aggraver sur le court terme les problèmes d'ajustement de l'offre et de la demande de travail. Le hiatus se traduit par deux phénomènes sensibles : la montée du chômage et l'immigration, le second affectant désormais les relations Nord-Sud de manière évidente.

Bien que l'opinion publique des pays développés s'émeuve des délocalisations, la concurrence imposée à l'économie émergente et surtout à un secteur agricole peu compétitif tend à aggraver le chômage. Celui-ci a augmenté dans toutes les régions du monde, excepté l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient^{xi}. Alors que les troubles ruraux affectent périodiquement l'Amérique latine et la Chine, que les conflits de travail se multiplient dans les agglomérations chinoises, les négociateurs des pays émergents ne veulent pas signer un accord qui serait, à court terme, trop dommageable pour leur agriculture : plus qu'un problème de solde commercial, il s'agit d'une question sociale et politique^{xii}. La Chine et l'Inde, comme la majorité des PED, souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, et certains secteurs dynamiques, comme le *back office* informatique désormais bien implanté en Inde, sont ainsi freinés.

Ce phénomène, sans en être la cause unique, produit l'immigration. Même si tous les pays du Sud ne sont pas exportateurs de migrants, tous sont affectés par le traitement des immigrés clandestins dans les pays du Nord. Le durcissement des politiques migratoires, les expulsions et les images fortes des barrières physiques qui sont dressées (barbelés et miradors à Ceuta, mur à la frontière américano-mexicaine) blessent l'opinion publique et renvoie le sujet dans le cadre des références anticoloniales. Il faudrait ajouter, pour être juste, que l'émigration est aussi alimentée par l'échec des sociétés du Sud, par la recherche d'un cadre de vie plus agréable, ou plus humain, avec des perspectives de carrière et d'épanouissement d'initiatives personnelles plus fortes. L'éternel rêve américain... La fuite des cerveaux est un thème ancien, mais il va prendre une acuité encore plus sensible ces prochaines années, où le besoin en main-d'œuvre qualifiée, en « talents »^{xiii}, va rendre l'offre des entreprises du Nord encore plus attractive. L'immigration est donc autant un exutoire d'une main-d'œuvre surabondante, et source de transferts essentiels pour certaines économies qu'un handicap majeur pour le développement du Sud. Au Nord, le besoin de main-d'œuvre dans certains

secteurs et la nécessité de soutenir une démographie en déclin n'empêche pas les interrogations sur la capacité d'intégration et de réaction d'un système de protection sociale et d'urbanisme déficient. Enfin, pour tous, l'immigration clandestine représente un drame humain (centaines de noyés au large des Canaries, morts dans le désert américain) et un profit pour les réseaux mafieux. D'où une nécessaire coopération. L'échelle globale apparaît inadéquate, car les aspects du problème demeurent trop divers et spécifiques à certains continents. Par ailleurs, certains États du Sud se retrouvent dans une situation singulière, dans laquelle ils sont priés de stopper les flux qui passent par chez eux (Maroc, Libye). Pour expulser des immigrés clandestins, il faut que ceux-ci soient reconnus par leur pays d'origine, ce qui n'est pas toujours le cas – d'où cette situation aberrante où un État refuse sa compétence personnelle, élément majeur de sa souveraineté, mais la reprend lorsque l'immigré est régularisé (influence sur la diaspora, transferts unilatéraux). La conférence Europe-Afrique sur l'immigration clandestine (Rabat, juillet 2006) a réuni les délégations de 57 pays, pour adopter un plan d'action qui prévoit la mise en place de systèmes efficaces de réadmission des émigrants entrés illégalement en Europe, la coopération judiciaire et policière, mais aussi des incitations fiscales et financières pour les diasporas africaines afin qu'elles participent au co-développement de leur pays d'origine.

Les États-Unis devront s'engager dans le même dialogue avec l'Amérique latine. Les relations avec le Mexique sont déjà affectées par une gestion maladroite du sujet par Washington, alors qu'un courant anti-migrants exige un renforcement de la législation (*cf.* projets de loi débattus durant l'année 2006).

Le bilan mitigé de l'action au sein de la gouvernance mondiale

La fin de la grande alliance tiers mondiste

La grande alliance, qui avait marqué les années 1960 ou 1990, pourrait s'étioler. Elle se fonde sur une rencontre entre la conscience progressiste du Nord et le front uni des PED. Or, le grand jeu de l'allocation du travail et de l'activité économique divise la population du Nord et celle du Sud, au moins de manière apparente. Par ailleurs, la violence islamiste, assimilée à une barbarie d'un Sud décidément incompréhensible, affecte la position américaine depuis le début des années 2000. Enfin, il se pourrait que les désillusions sur les régimes du Sud, nées avec la découverte des « utopies meurtrières » des années 1970, alimentées par le sentiment d'une corruption et d'un clientélisme généralisés, suscitent un regard plus critique.

Il faut toutefois reconnaître que les organisations de la société civile ont représenté un poids considérable sur la scène internationale, et particulièrement dans les rapports Nord-Sud durant ces dix dernières années. Elles ont été l'élément moteur qui a permis aux pays du Sud de réagir face à la direction que prenait le cycle du millénaire à l'OMC. Elles ont apporté leur expertise, s'organisant en réseau – Third World Network, Focus on the Global South – et soutenant par leur expertise les États suffisamment pourvus de spécialistes lors des

conférences ministérielles. Leur action a finalement été reconnue par la Commission européenne, qui a mis en place un groupe de contact de la société civile (2000).

L'alliance est fondée sur une remise en cause de la vision libérale du commerce international^{xiv}. Tout d'abord, elle revendique une meilleure équité des échanges, qui doit s'appuyer sur un traitement spécial et différencié pour les PED, avec un droit dérogatoire (santé publique, industrie, agriculture, investissements). Il faut dès lors refuser de nouveaux accords commerciaux régionaux de libéralisation des échanges du style de la Zone de libre-échange des Amériques. Ensuite, les négociations multilatérales doivent préciser ce qui doit relever ou pas de la sphère marchande. Enfin, il est nécessaire de réformer les institutions de la gouvernance mondiale, en reconnaissant la prééminence des droits universels : droits de l'homme, mais aussi droits sociaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation internationale du travail (OIT), environnement, *etc.* Toutefois, les priorités divergent parfois : si les PED veulent la fin des subventions et l'accès aux marchés du Nord, la plupart des altermondialistes s'opposent à cette politique et prônent une souveraineté alimentaire^{xv}.

Mais au sein même des États, la divergence des intérêts, des opportunités et des degrés de puissance déchire la coalition, ne laissant plus au Tiers Monde que la rhétorique des forums internationaux. Elle se recompose selon des géométries variables, plus ou moins efficaces dans leur travail de lobbying sur la scène internationale.

Les organisations régionales ne valent que si elles s'organisent dans le sillage d'une grande puissance – d'où l'intérêt du Mercosur et des relations qu'il tente de nouer avec l'Union européenne. Les grandes organisations de masse, héritées des années 1960, ne convainquent plus guère : le G90, focalisé sur le protectionnisme du Nord^{xvi} ; le Mouvement des non-alignés qui ne sert plus guère de tribune au camp des anti-américanistes. Ainsi, le sommet de La Havane (septembre 2006) rassemblant les représentants de 118 États condamna l'offensive israélienne au Liban et affirma son soutien à une issue pacifique à la crise iranienne (« droit de l'Iran à développer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques »), un secrétariat permanent est installé à New York et la présidence est assurée pour trois ans par... Cuba. La CNUCED, de son côté, tente d'organiser un cycle de négociations commerciales pour les PED, en réunissant les ministres du Commerce avant les conférences ministérielles de l'OMC, mais tout le monde sait que les décisions se prennent ailleurs. Le G77 a créé un fonds du Sud pour le développement et l'action humanitaire (Doha, juin 2005), mais qui l'alimentera ? Ce retour de la diplomatie du mégaphone rappelle les échecs des années 1960-1970, celui de la multiplication des chartes et des résolutions, « droit mou » qui ne parvint jamais à modifier le rapport de force ni la réalité des responsabilités des dirigeants du Sud dans leur échec.

Les poids lourds du Sud jouent leur propre carte, quitte à la jouer collectivement : comme l'échec de l'ONU et des institutions financières internationales avait favorisé le retour à une diplomatie de club de grandes puissances du Nord (P5 rassemblant les cinq États-membres permanents du Conseil de sécurité, G7), l'enlisement du multilatéralisme « démocratique » ouvre la voie à un élargissement du concert des nations qui comptent. Le G20, qui ajoute ces puissances émergentes au G7, offre une liste significative : Corée du Sud, Turquie, Inde, Brésil, Afrique du Sud, Argentine, Arabie Saoudite, Mexique, Chine, *etc.* Cette dernière représente une catégorie à part : la puissance incontournable, partenaire stratégique

des grands (Union européenne et États-Unis), puissance financière avec près de 1 000 milliards de dollars de réserves de change, mais dont la société est loin d'être sortie du sous-développement.

Chacun mène une politique nationale qu'il tente d'agrèger dans des coalitions d'intérêts, des thématiques de l'agenda Nord-Sud, mais aussi global. Le discours en faveur du Sud n'est pas écarté : la triade Afrique du Sud-Inde-Brésil (IBSA) représente ce mélange de porte-parole des populations en développement et du dialogue de puissance. Il s'agit pour le moment essentiellement d'une coordination des positions avant les grands sommets, notamment ceux de l'OMC. Le sommet Sud-Sud de Brasilia (13 septembre 2006) envisageait toutefois d'autres sujets : l'obtention d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité pour un État du Sud, la signature d'un accord de libre-échange entre le Mercosur, la SACU (Union douanière d'Afrique australe) et l'Inde, et une coopération nucléaire civile dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le ton est plus modéré, la voix de la puissance et donc des responsabilités remplace celle des dirigeants révolutionnaires. De fait, pour les exclus de ce club élargi, il ne reste guère que le ralliement, le clientélisme, ou bien le refus dans le discours classique de la nation prolétaire, exploitée par le Nord. Ces dernières années, trois courants ont traduit cette contestation de l'ordre mondial : le renouveau de l'islamisme, le discours anti- néo-colonialiste mémoriel de l'Afrique, et le populisme de gauche en Amérique latine.

Les États du Sud peinent à réformer les institutions internationales qui comptent

Depuis longtemps, profitant du nombre qu'entraîne l'égalité juridique des États souverains, les États du Sud ont investi les grandes enceintes internationales, pour exprimer leur révisionnisme du système international. C'est bien la raison de l'échec du multilatéralisme : le principe irréaliste de l'égalité entre les Fidji et les États-Unis, et, encore plus grave, de la Libye et d'une démocratie développée condamne ces forums à l'impuissance. Dès lors, les seules institutions qui ont pu agir – Conseil de sécurité, G7 et FMI – sont restées fermées, à l'exception de l'OMC – mais pour combien de temps encore ?

Le FMI traduit par la pondération des voix l'inégalité de participation au système monétaire international. À côté des erreurs de diagnostic et de stratégie, il lui a été reproché de ne pas représenter la démocratie inhérente à une société internationale harmonieuse. Mais laisserait-on les individus en faillite ou susceptibles de l'être prendre le contrôle du conseil d'administration d'une banque nationale ? Il est à parier que les décisions n'en seraient pas mieux avisées, et que la faillite de la banque serait assurée. Toutefois, on peut légitimement faire remarquer que l'influence trop forte des milieux d'affaires et du Département du trésor américains ont entraîné le FMI dans les dérives que l'on connaît. Une réforme est demandée, tant dans le rôle que dans son fonctionnement. Le G24, établi en 1971 pour apporter la voix des PED sur les questions monétaires et financières, peut apporter la contradiction aux tenants d'une doctrine conservatrice, mais il n'a jamais véritablement pesé et rien n'indique que cela puisse changer. En revanche, la réévaluation des quotes-parts représente un moyen de mieux prendre en compte... les puissances financières émergentes. Ainsi, la première réévaluation en faveur des pays du Sud a profité à la Chine, à la Corée du Sud, au Mexique et à la Turquie

(septembre 2006). D'autres pourraient suivre, encore faut-il s'entendre sur le calcul de la puissance financière réelle de ces nouveaux participants^{xvii}.

Ce type de réévaluation a présidé à la mise en place du G20, élargissement informel du G7. L'existence du G7 est souvent critiquée pour les raisons mêmes qui légitiment sa place : le réalisme de la puissance. Constatant l'instabilité monétaire et l'incapacité des IFI à faire front, les grandes puissances de ce domaine ont tenté de coordonner leur action. Ce type de coopération a été étendu à d'autres domaines – comme la lutte contre le terrorisme ou le blanchiment d'argent, mais aussi le maintien de la paix (Kosovo, 1999). La stabilité financière peut être considérée comme un « bien public international », qui nécessite une hégémonie pour ancrer les politiques : maintenir un marché ouvert lorsque la crise commence, soutenir les flux de prêts anticycliques, œuvrer à la stabilité des changes, coordonner les politiques macroéconomiques, et assurer le rôle de prêteur en dernier ressort^{xviii}. L'hégémonie peut être le fait d'une seule puissance ou d'un groupe suffisamment coordonné. En l'espèce, il doit s'ouvrir pour associer les grands pays émergents afin de représenter la taille critique pour l'efficacité de leur intervention. Le G20 demeure pour l'heure une organisation aux buts relativement modestes, dont les membres hors-G7 ne sont pas associés au forum pour la stabilité financière (instance de coordination de l'action des institutions financières internationales)^{xix}.

À partir de la conférence de Seattle, en 1999, les pays du Sud ont constitué un front uni, refusant les sujets dits de Singapour mais exigeant la réduction des aides aux agricultures du Nord. Pourtant, en dehors du sujet agricole, la coalition n'existe plus vraiment, les alliances *ad hoc* se formant pour chaque négociation sectorielle. Même sur le dossier agricole, le clivage Nord-Sud s'est effacé avec l'intervention du groupe de Cairns, qui rassemble pays développés et PED. La contestation de la protection des marchés et des subventions agricoles dans le Nord a rassemblé une large coalition contre le duopole américano-européen. Mais, à étudier de plus près l'organisation de la contestation, on retrouve à nouveau cette démarche contre-hégémonique qui caractérise les puissances émergentes : réunions restreintes (« mini-ministérielles ») associant la Chine, le Brésil et l'Inde au duopole précité, ou encore d'un vague G20 (à ne pas confondre avec le G20 financier) ou d'un G33^{xx} dont la force d'impulsion est donnée par un noyau de puissances régionales (Chine, Afrique du Sud-Inde-Brésil entre autres)^{xxi}. Si l'échec de la conférence de Cancun, en 2003, a été salué comme une victoire des pays du Sud, il n'est pas sûr que les lendemains soient chantants : sans perspective d'un meilleur accès aux marchés du Nord, les États du Sud se retrouvent à négocier de manière bilatérale avec l'Union européenne ou les États-Unis. De toutes façons, les espoirs suscités par la libéralisation des marchés, qui devait apporter tant de gains aux économies du Sud, sont nettement minorés par les études les plus récentes : la croissance de la production serait surtout le fait des pays développés du groupe de Cairns et du Brésil, de l'Argentine et de la Thaïlande. Certains pays, notamment les moins avancés, voyant leur traitement préférentiel remis en cause, se retrouveraient perdants^{xxii}.

Enfin, la gouvernance mondiale s'exerce par une tentative de mise en œuvre de la sécurité collective, sous l'égide du Conseil de sécurité. La critique qui conteste la légitimité ou les modalités de composition de celui-ci s'est amplifiée depuis la fin de la guerre froide, et notamment à la suite des déceptions suscitées par la multiplication des conflits orphelins. Il

lui est reproché de refléter une image obsolète de la répartition de la puissance dans le monde, traduisant une domination du Nord qui n'est plus tolérable. Dès lors, il faudrait que chaque continent puisse être représenté par un membre permanent, et que les nouvelles puissances soient présentes. La liste des candidats est longue : Japon, Allemagne, Brésil, Inde, Nigeria, Pakistan, Afrique du Sud, Indonésie, etc. Sur le plan formel, l'accord des cinq États membres permanents actuels sera difficile à obtenir ; ensuite, les dissensions entre les candidats rendront les arbitrages compliqués. Or, il n'est pas réaliste d'intégrer tout le monde. La représentativité flatte l'amour-propre des peuples, elle n'est pas un gage d'amélioration des mécanismes. En ce qui concerne le maintien de la paix, mieux vaut l'efficacité et le réalisme. Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte les rapports de force, mais aussi la puissance réelle et l'influence. Peut-être exagère-t-on celles-ci dans le cas de sociétés fragiles, où l'immaturité des structures amène une grande violence civile (Afrique du Sud), des crises financières et de grandes tensions sociales (Brésil, Argentine, Mexique), des forces centrifuges et la montée de l'islamisme (Pakistan, Indonésie, Nigeria). La réforme du droit de veto est un projet plus sage, mais il entraînerait sans doute l'émergence d'un maintien de la paix par des coalitions du Nord. Malgré ses imperfections, le Conseil de sécurité parvient à quelques succès, et la maturité peut également être considérée comme un avantage dans la conduite des crises.

Ainsi, comme toute alliance trop large et aux intérêts trop vaguement définis, le Tiers Monde se délite ; en effet, l'évolution rapide du monde elle-même fait perdre son sens à ce type d'alliance, et si le Sud tente encore de s'imposer dans la gouvernance mondiale, l'apparition d'une nouvelle catégorie de puissances émergentes complique le système Nord-Sud, de plus en plus dépassé. Le mythe demeure, peut-être parce qu'il entretient l'espoir au Sud, et qu'il demeure une cause militante honorable au Nord. La solidarité avec les pauvres du Tiers Monde reste un moment important de la conscience humaine. En revanche, Il faut désormais considérer que certains États du Sud jouent leur rôle dans le jeu de la puissance.

Yannick Prost

Agrégé d'histoire et ancien élève de l'ENA. Haut fonctionnaire et maître de conférences à l'IEP de Paris, il enseigne également les relations internationales au centre de préparation à l'ENA (Paris I-ENS et centre de préparation du ministère de l'Économie et des Finances)

ⁱ. Le G77, créé en 1964 lors de la première conférence de la CNUCED, vise à promouvoir la coopération entre les pays du Sud. Rassemblant aujourd'hui 133 pays, il a notamment contribué à la mise en place du système de préférences généralisées.

ⁱⁱ. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2006*, Genève, CNUCED, 2006.

ⁱⁱⁱ. Moises Naim, « The Washington Consensus: a Damaged Brand », *Financial Times*, 28 octobre 2002.

^{iv}. Thomas Lum, *Social unrest in China*, Congressional Report Service, Washington, 8 mai 2006 ; Minxin Pei, *China's Trapped Transition: the Limits of Developmental Democracy*, Cambridge, Harvard University Press, 2006.

^v. Sur l'initiative du président brésilien, il a rassemblé les États-membres de la Ligue arabe et 12 pays sud-américains. La déclaration de Brasilia a notamment appelé à l'instauration d'un système de commerce

international équitable. Seul résultat tangible : un accord-cadre sur l'établissement du libre-échange entre le Mercosur et le Conseil de coopération du Golfe.

^{vi}. État des lieux en septembre 2006.

^{vii}. Jérôme Sgard, « La dette argentine et le déclin du FMI », *La Lettre du CEPII*, n° 241, janvier 2005. Cf. également, pour une vision critique de la crise argentine, Paul Blustein, *And the Money Kept Rolling in (and out) – Wall Street, the IMF and the Bankrupting of Argentina*, New York, Public Affairs, 2005.

^{viii}. Dominique Plihon, *Le nouveau capitalisme*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2004, p. 97.

^{ix}. Internet Corporation for Assigned Names and Numbers, société de droit privé californien qui attribue les noms de domaine.

^x. Bernard Benhamou et Laurent Sorbier, « Souveraineté et réseaux numériques », *Politique étrangère*, 3/2006, p. 519-530. ; Kenneth N. Cukier, « Who will control the Internet », *Foreign Affairs*, novembre/décembre 2005.

^{xi}. OIT, *Global Employment Trend 2005*, Genève, janvier 2006.

^{xii}. Sandra Polanski, « The Future of the WTO », *Policy Outlook*, Carnegie Endowment for International Peace, septembre 2006.

^{xiii}. Cf. l'étude de *the Economist*, « A search for talents – special report », 7 octobre 2006.

^{xiv}. Eddy Fougier, « La contestation de la mondialisation libérale », *Cahiers français*, n° 325, 2005, p. 94-97.

^{xv}. Pour une réponse critique à cette théorie du développement : Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique*, Paris, Odile Jacob, 2000 p. 235 et suivantes.

^{xvi}. Constitué par l'alliance de l'Union africaine, du groupe des pays ACP et du groupe des pays les moins avancés. Le communiqué de Georgetown (juin 2004) revendique le traitement équitable et préférentiel, prévu pour les pays les moins avancés.

^{xvii}. Overseas Development Institute, « Bretton Woods reform: sifting through the options in the search of legitimacy », *Briefing paper n° 2*, Londres, mai 2006.

^{xviii}. Pour une présentation du G7 dans la théorie de la stabilité hégémonique, cf. Nicolas Simiand, « Le G7 en tant que club hégémonique », Pierre Berthaud et Gérard Kébadjian (sous la dir.), *La Question politique en économie internationale*, Paris, La Découverte, coll. « Recherche », 2006, p. 202-203.

^{xix}. Outre les 7 membres du G7, il comprend : l'Union européenne, la Russie, la Chine, le Mexique, la Turquie, l'Argentine, le Brésil, la Corée du Sud, l'Indonésie, l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Australie et l'Arabie Saoudite.

^{xx}. Le G20 dont il est question ici consiste en une coalition des pays du Sud spécifique à l'OMC ; le G33 rassemble une quarantaine de pays en développement se préoccupant des conséquences de la libéralisation agricole sur la paysannerie.

^{xxi}. Mehdi Abbas, « Une Économie politique de l'agenda multilatéral », P. Berthaud, G. Kébadjian (sous la dir.), *op. cit.*, p. 98-109.

^{xxii}. Travaux de la CNUCED et Jean-Christophe Bureau et *al.*, « The Consequences of Agricultural Trade Liberalization for Developing Countries: Distinguishing Between Genuine Benefits and False Hopes », *working paper n° 13*, CEPII, 2005.

Revue des revues, sélection de décembre 2007

Yannick Prost: « Le Tiers Monde, la fin d'un acteur des relations internationales ? »
article publié initialement dans *La Revue Internationale et Stratégique*, printemps 2007.

Traducteurs :

Anglais : Asha Puri
Arabe : Selmane Ayache
Chinois : Yan Suwei
Espagnol : Roberto Rueda Monreal
Russe : Ekaterina Belavina

Droits :

© Yannick Prost pour la version française
© Asha Puri /CEDUST de New Delhi
© Selmane Ayache /Bureau du Livre de l'Ambassade de France en Algérie pour la version arabe
© Yan Suwei /Centre culturel français de Pékin pour la version chinoise
© Roberto Rueda Monreal /Institut français d'Amérique latine pour la version espagnole
© Ekaterina Belavina /Centre culturel français de Moscou pour la version russe